

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°46_CC_2021_CCDS

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA CCDS

Séance du 8 juin 2021

Date de convocation : 26 mai 2021

L'an deux mil vingt et un et le huit juin à onze heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'auditorium du complexe Sinnaryouz de la ville de Sinnamary, sous la présidence de Monsieur Michel-Ange JÉRÉMIE, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes des Savanes.

Conseillers communautaires présents :

Michel-Ange JÉRÉMIE, Céline REGIS, Véronique JACARIA, Yves VANG, André Roland BERTHIER, Gaetan STANISLAS, Pierre Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Sylvio BOCAGE, Jean-Robert CHOCHO, Loriane DECHESNE, Johanna HORTH, Diana JAMES, Pierre MIRABEL, Michelle ORIZONO HORTH, Célia TARQUIN, Céline ZULÉMARO,

Absents excusés ayant donné procuration :

François RINGUET à Véronique JACARIA,
Fidélia BOCAGE à Sylvio BOCAGE,
Lauric SOPHIE à Michel-Ange JÉRÉMIE,
Eliette BEAUFORT à Michel-Ange JÉRÉMIE,
Jean-Raymond HORTH à Pierre MIRABEL,
Martine PAPAIX à Céline ZULEMARO,

Absents excusés :

Denis BURLLOT, Françoise FREDOC, Valeria COELHO MACIEL, Francine GANE,

Absents non excusés :

Annick ANDRE, Jean-Etienne ANTOINETTE, Rosange CARENE, Patrick COSSET, Frédéric LLADERES, Candida MARTINEZ, Davy RIMANE, Alain YANG.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Célia TARQUIN.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice.

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« Au regard du rapport précédent relatif à création de 10 emplois permanents à temps complet que vous avez examiné, il convient de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs comme suit :

Emploi	Nombre	Catégorie	Filière	Cadre d'emplois	Grade de recrutement
Directrice/eur de l'action sociale	1	A	Sociale	Conseiller territorial socio-éducatif	Conseiller territorial socio-éducatif
Chargé/e de mission cohésion sociale	1	A	Administrative	Attaché/e territorial/e	Attaché/e territorial/e
Conseiller/ère numérique	1	B	Technique	Technicien territorial	- Technicien territorial - Technicien principal de 2 ^{ème} classe
Chargé de communication	1	A	Administrative	Attaché/e territorial/e	- Attaché/e territorial/e
Webmaster	1	B	Technique	Technicien territorial	- Technicien territorial

					- Technicien principal de 2 ^{ème} classe
			Administrative	Rédacteur territorial	- Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe
Assistant/e de gestion administrative	1	C	Administrative	Adjoint administratif territorial	- Adjoint administratif territorial - Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
Agent d'entretien polyvalent	2	C	Technique	Adjoint technique territorial	- Adjoint technique territorial - Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
Agent technique polyvalent	2	C	Technique	Adjoint technique territorial	- Adjoint technique territorial - Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe

Aussi, je vous demande de bien vouloir vous prononcer quant à la mise à jour du tableau des effectifs. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 et autorisant également la prorogation ou la réactivation des mesures sociales dérogatoires au-delà du 31 décembre 2021 ;

Vu la loi n° 2021-160 prolongeant l'état d'urgence sanitaire en cours jusqu'au 1er juin 2021 au plus tard ;

Vu la loi n°2021-689 du 31 mai relative à la gestion de la crise sanitaire- prorogation de l'état d'urgence sanitaire en Guyane jusqu'au 30 septembre 2021 ;

Vu l'ordonnance N°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'ordonnance N°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu l'instruction budgétaire M49 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 01/01/2007 ;

Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;

Vu la délibération n° 24_CC_2021_CCDS du 08 avril 2021 portant mise à jour du tableau des effectifs de la CCDS ;

Vu la délibération n° 45_CC_2021_CCDS du 08 juin 2021 portant création d'emplois permanents pour la période du premier semestre 2021;

Vu la délibération n° 40_CC_2021_CCDS du 08 juin portant projet d'administration et projet managérial pour la mandature 2020-2026 ;

Vu l'avis du comité technique en date du 21 mai 2021 ;

Vu l'avis favorable du bureau en date du 08 juin 2021 ;

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE de son rapport à Monsieur le Président

ARTICLE 2 : APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs de la Communauté de Communes des Savanes à compter du 08 juin 2021, comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 08/06/2021

EMPLOIS	GRADE	Ouvert	Pourvu	Vacant	Temps de travail
Cabinet					
Collaborateur de cabinet	Attaché territorial	1	1	0	TC
Assistant/e administratif/ve	Adjoint administratif	1	1	0	TC
TOTAL CABINET		2	2	0	
Filière Administrative					
CATEGORIE A					
Directeur/trice général/e des services	Attaché principal (détaché sur un emploi fonctionnel)	1	1	0	TC
Directeur/trice des ressources	Attaché territorial	1	1	0	TC
Directeur/trice des services aux populations	Attaché territorial	1	1	0	TC
Directeur/trice de la commande publique	Attaché territorial	1	0	1	TC
Chargé/e de mission animateur leader	Attaché territorial	1	1	0	TC
Chargé/e de mission économique	Attaché Territorial	1	0	1	TC
Chargé/e de mission – marché public	Attaché territorial	1	1	0	TC
Chargé/e de mission assainissement	Attaché territorial	1	1	0	TC
Chargé/e de communication	Attaché territorial	1	0	1	TC
Chargé/e de mission cohésion sociale	Attaché territorial	1	0	1	TC
CATEGORIE B					
Responsable de l'administration générale et des moyens	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	TC
Chargé/e de mission – marché public	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	TC
Assistant/e de direction	Rédacteur territorial	1	1	0	TC
Responsable du service comptable et budgétaire	Rédacteur territorial	1	1	0	TC
Chargé/e de mission gestionnaire LEADER	Rédacteur territorial	1	1	0	TC
Chargé/e de communication	Rédacteur territorial	1	1	0	TC
Responsable des affaires culturelles et sportives	Rédacteur territorial	1	1	0	TC
Chargé/e de mission planification et aménagement du territoire	Rédacteur territorial	1	1	0	TC
Webmaster	Rédacteur territorial ou rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	0	1	TC
CATEGORIE C					
Assistant/e administratif/ve	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2	1	1	TC
Assistant/e administratif/ve	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	13	13	0	TC
Agent d'accueil	Adjoint administratif territorial	1	1	0	TC
Assistant/e de gestion administrative	Adjoint administratif territorial ou adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3	2	1	TC
Assistant/e des ressources humaines	Adjoint administratif territorial	1	1	0	TC
Assistant/e de gestion administrative	Adjoint administratif territorial	4	4	0	TC
Agent administratif	Adjoint administratif territorial	2	2	0	TC
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		45	38	7	
Filière Technique					
CATEGORIE A					
Directeur/trice du service environnement	Ingénieur territorial	1	1	0	TC
Chargé/e de mission déchets	Ingénieur territorial	1	1	0	TC

Chargé/e de mission informatique	Ingénieur Territorial	1	1	0	TC
CATEGORIE B					
Conseiller/ère numérique	Technicien territorial ou technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	0	1	TC
Webmaster	Technicien territorial ou technicien principal de 2 ^{ème} classe				TC
CATEGORIE C					
Contrôleur/euse de la gestion des déchets	Agent de maîtrise	1	1	0	TC
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	4	4	0	TC
Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial ou adjoint technique polyvalent de 2 ^{ème} classe	8	6	2	TC
Agent d'entretien polyvalent	Adjoint technique territorial ou adjoint technique polyvalent de 2 ^{ème} classe	2	0	2	TC
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		19	14	5	

Filière Sociale					
CATEGORIE A					
Directeur/trice de l'action sociale	Conseiller socio-éducatif	1	0	1	TC
Assistant/e social/e	Assistant socio-éducatif	1	1	0	TC
CATEGORIE C					
Agent social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	6	6	0	TC
Agent social	Agent social territorial	10	10	0	TC
TOTAL FILIERE SOCIALE		18	17	1	
TOTAL GENERAL		84	71	13	

ARTICLE 3 : **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de de la Communauté de Communes des Savane sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

ARTICLE 4 : **AUTORISE** le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

VOTE :
Nombre de conseillers en exercice : 35
Quorum : 12
 Nombre de conseillers présents : 17
 Nombre de procurations : 06
 Nombre de votants : 23
 Pour : 23
 Contre : 00
 Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Sinnamary, en séance publique, le 8 juin 2021.

Pour extrait et certifié conforme,

Pour le Président absent,

Par délégation,

Le 1^{er} Vice-Président,

Michel-Ange JÉRÉMIE



Yalémi TIOUKA

De: Tatiana FALGAYRETTE
Envoyé: mercredi 16 juin 2021 11:33
À: Secrétariat DGS
Objet: TR: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF973-200027548-20210616-13605.xml; 973-200027548-20210608-46_CC_2021_CCDS-DE-1-2_13712.xml

De : actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr <actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 16 juin 2021 10:45

À : tedetis109@e-legalite.com; elegalite@gmail.com; Tatiana FALGAYRETTE <Tatiana.FALGAYRETTE@ccds-guyane.fr>

Objet : ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-06-16(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES

N° de SIREN: 200027548

Numéro Acte de la collectivité locale: 46_CC_2021_CCDS

Objet acte: MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA CCDS

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 4.1-Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant Acte: 973-200027548-20210608-46_CC_2021_CCDS-DE